



THE ADECCO GROUP

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Nous avons le plaisir de vous inviter à

l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Adecco Group AG

qui aura lieu le jeudi 19 avril 2018 à 11 heures
à Beaulieu, Centre de Congrès et d'Expositions
Avenue des Bergières 10, CH-1004 Lausanne.

Ouverture des portes : 10 heures 15
Début de la réunion : 11 heures



THE ADECCO GROUP

Chères actionnaires, chers actionnaires,

Le Groupe Adecco a connu une nouvelle fois, en 2017, une bonne année, marquée par de solides performances financières et des avancées significatives dans la mise en œuvre de son agenda stratégique. Notre croissance organique s'est élevée à 6 %. Nous avons à nouveau généré un bon cash-flow et clôturé l'exercice sur une excellente situation financière. En parallèle, nous avons investi dans des solutions numériques et des infrastructures informatiques innovantes et avons, une fois de plus, maintenu notre position de leader en termes de rentabilité dans un environnement compétitif.

Les transformations du monde du travail et de notre industrie représentent un véritable défi, mais elles offrent aussi de grandes opportunités de croissance. Notre objectif est d'utiliser ces nouvelles dynamiques et de poursuivre la mise en œuvre de nos orientations stratégiques afin de renforcer notre compétitivité. La demande liée à nos services, qu'il s'agisse de solutions en ressources humaines flexibles ou permanentes, de formation ou de reconversion, va continuer de croître. Parallèlement, la digitalisation, les « big data » et l'analyse des données sont autant d'opportunités pour créer de nouveaux modèles commerciaux et accéder à de nouveaux marchés, que ce soit en termes de clientèle ou de services. Grâce à nos employés dévoués, à nos marques fortes, à notre connaissance approfondie du marché du travail et à nos 100.000 clients actifs dans de nombreux secteurs, nous sommes bien positionnés pour renforcer et même accroître notre présence sur les marchés existants, par le biais de services innovants.

Au cours de l'année 2017, nous avons réalisé d'importants progrès dans la concrétisation de notre agenda stratégique « Perform », « Transform » et « Innovate », bâtissant ainsi les fondations de notre prospérité future.

- Avec « Perform », nous consolidons la croissance de nos revenus grâce à l'esprit de maîtrise des coûts et des rendements qui a toujours été le nôtre. L'important cash-flow ainsi généré nous permet d'assurer une hausse des dividendes et des investissements financiers.
- Avec « Transform », nous optimisons nos activités traditionnelles, afin de différencier notre offre de celles de nos concurrents, grâce à des solutions conçues sur-mesure pour nos clients et destinées à accroître nos parts de marché. À travers le programme « GrowTogether », nous mettons une technologie avancée au service de l'expérience de nos clients et de nos candidats, tout en réduisant les coûts et en améliorant la productivité.
- Enfin, avec « Innovate », nous démontrons notre capacité à saisir de nouvelles opportunités de croissance dans des marchés connexes à nos activités existantes. Nous tirons ainsi parti des transformations d'un marché du travail en plein bouleversement social, économique et technologique. Nos projets numériques, comme Adia et YOSS, créés en partenariat avec Infosys et Microsoft, incarnent parfaitement cette priorité donnée à l'innovation. La digitalisation offre des opportunités exceptionnelles pour le Groupe Adecco, dans la mesure où elle favorise la consolidation d'un marché aujourd'hui très fragmenté.



THE ADECCO GROUP

Si nous investissons dans la transformation de notre activité, nous restons néanmoins fidèles à notre engagement de mener une politique de dividendes progressive dont vous, chères actionnaires, chers actionnaires, pouvez être partie prenante. Nos dividendes par action (DPA) suivront l'augmentation de nos revenus, dans la limite d'un taux de distribution de 40 à 50 % par rapport au bénéfice par action (BPA). Nous veillerons également à maintenir notre DPA en francs suisses au moins au niveau de l'exercice précédent, même en cas de baisse temporaire du BPA et de dépassement du taux de distribution. Lors de l'AG du 19 avril 2018, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires le versement d'un dividende brut de CHF 2.50, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année dernière et un taux de distribution de 46 % par rapport au BPA ajusté de l'exercice 2017. En sus du versement des dividendes annuels, nous procéderons au terme de chaque année à un examen de notre situation financière et, en l'absence de possibilités de « buy and build » dans des fusions et acquisitions, le capital excédentaire sera redistribué aux actionnaires.

Au début de l'année 2018, le Groupe Adecco a annoncé l'acquisition de Vetterly, une plate-forme numérique de recrutement, qui lui a permis de renforcer son offre sur le marché en pleine expansion du recrutement permanent par le biais d'une intelligence artificielle. Évalué à EUR 25 milliards, le marché du recrutement permanent ne représente, à ce jour, qu'environ 1% des revenus du Groupe Adecco. Nous pensons qu'il existe des perspectives intéressantes pour augmenter la part de marché du Groupe, en nous appuyant sur les nouvelles tendances technologiques qui redéfinissent les solutions de recrutement permanent.

Nous sommes conscients que le Groupe Adecco a une responsabilité qui va bien au-delà de son engagement vis-à-vis de ses actionnaires. Notre mission consiste à faire de l'avenir une opportunité pour chacun. Nous accompagnons nos candidats vers un travail épanouissant, par exemple à travers notre nouvelle fondation nommée « The Adecco Group Foundation », qui nous permettra d'aider les personnes défavorisées à intégrer le monde du travail. Nous mettons au point de nouvelles façons de répondre aux besoins de profils spécialisés de nos clients. Nous assistons nos propres employés dans leur évolution et conseillons les décideurs au niveau mondial. En résumé, nous aidons chacun à trouver sa voie dans un monde du travail en rapide mutation.

Nous sommes impatients de poursuivre ce travail essentiel et de créer encore davantage de valeur partagée pour nos actionnaires en 2018.

Nous vous remercions, chères actionnaires, chers actionnaires, pour la confiance et le soutien que vous continuez à nous témoigner.

Dr. Rolf Dörig
Président du Conseil d'administration



THE ADECCO GROUP

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration :

1. Rapport de gestion 2017

1.1. Approbation du rapport de gestion 2017

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur l'état et les perspectives en matière opérationnelle et financière, les comptes annuels d'Adecco Group AG et les comptes consolidés du Groupe Adecco pour l'exercice 2017.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017¹

Le Conseil d'administration propose de confirmer le rapport de rémunération pour l'exercice 2017 par un vote consultatif.

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan 2017 et distribution d'un dividende

Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut de CHF 2.50 par action nominative au moyen du bénéfice disponible au bilan de l'exercice 2017 et de reporter le solde du bénéfice disponible de l'exercice 2017. Les actions propres détenues par la société ne donnent pas droit au dividende.

Explications : au 31 décembre 2017, le montant total présumé du dividende s'élevait à environ CHF 415 millions (brut). Le montant total final du dividende résultera de la multiplication du montant du dividende par action (brut) par le nombre d'actions en circulation donnant droit à un dividende au jour de référence du dividende (le 26 avril 2018). Jusqu'à ce jour de référence, le nombre d'actions en circulation peut évoluer. La date « ex-dividende » est le 25 avril 2018. Le dividende sera versé après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2017.

¹ Cf. Rapport de gestion 2017, section « Rapport de rémunération ».



THE ADECCO GROUP

4. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction²

4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 4.7 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2019.

4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 35 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2019.

5. Elections

5.1. Election des membres et du Président du Conseil d'administration

Explications : Mme Wanda Rapaczynski ne se présente pas à sa réélection. Le Conseil d'administration la remercie de sa précieuse contribution ainsi que de son engagement vis-à-vis du Groupe Adecco.

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Rolf Dörig en qualité de membre et Président du Conseil d'administration, de M. Jean-Christophe Deslarzes, de Mme Ariane Gorin, de M. Alexander Gut, de M. Didier Lamouche, de M. David Prince et de Mme Kathleen Taylor en qualité de membres du Conseil d'administration, pour un nouveau mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'administration propose d'élire Mme Regula Wallimann en qualité de nouveau membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction d'une année, s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.³

5.2. Election des membres du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Jean-Christophe Deslarzes, de M. Alexander Gut et de Mme Kathleen Taylor en qualité de membres du Comité de rémunération pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

² Cf. explications sous « ad 4.1. » et « ad 4.2. ».

³ Cf. biographie sommaire sous « ad 5.1. ».



THE ADECCO GROUP

5.3. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose la réélection de Maître Andreas G. Keller, en qualité de représentant indépendant, pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.4. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de la société Ernst & Young AG, Zürich, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2018.

6. Réduction du capital par annulation d'actions propres après rachat d'actions

Le Conseil d'administration propose l'annulation de 4,580,260 actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions achevé en mars 2018 et la réduction du capital-actions de la société de 4,580,260 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune.

L'art. 3 des Statuts sera dès lors modifié comme suit (traduction) :

« Le capital-actions est de CHF 16'657'592.70, divisé en 166,575,927 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées. »

Dans son rapport à l'attention de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, l'organe de révision Ernst & Young AG confirme que les créances sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions proposée.



THE ADECCO GROUP

Documentation, participation et représentation

Le rapport de gestion 2017 accompagné du rapport de rémunération 2017, les rapports de l'organe de révision, les Statuts (<http://aoi.adecco.com>) ainsi que la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, l'ordre du jour et les propositions peuvent être consultés dès le 22 mars 2018 auprès d'Adecco Group AG, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zürich. Les actionnaires ont également la possibilité de commander un exemplaire du rapport de gestion 2017 (en anglais). Le rapport de gestion 2017 et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions sont en outre disponibles sur le site web de la société (<http://adecco.com> et <http://agm.adecco.com>).

Les actionnaires inscrits au registre des actions au 19 mars 2018 recevront par la poste la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. Les actionnaires inscrits après le 19 mars 2018 mais avant le 13 avril 2018 recevront la convocation après leur inscription au registre des actions. Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 12 avril 2018 à 17 heures (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018 ou à désigner un représentant. Les actionnaires qui ne sont pas inscrits mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant sont priés de prendre contact avec leur banque afin de s'assurer qu'ils seront inscrits au registre des actions avant le jour de référence.

Les actionnaires peuvent commander une carte d'admission ou mandater un représentant pour qu'il vote en leur nom au moyen du bulletin-réponse joint à la convocation.

Les actionnaires sont priés de retourner le bulletin-réponse à ShareCommService AG, Europastrasse 29, CH-8152 Glattbrugg, à leur plus proche convenance, afin de recevoir la carte d'admission par la poste. Si la date de réception du bulletin-réponse ne permet plus l'envoi par la poste, les cartes d'admission seront déposées au contrôle d'accès. Les cartes d'admission seront envoyées au plus tôt le 5 avril 2018.

Les actionnaires ont également la possibilité de commander leur carte d'admission ou de donner procuration au représentant indépendant avec leurs instructions de vote en ligne. Vous trouverez les informations concernant l'accès à la plateforme internet sur le bulletin-réponse joint à la convocation. Pour toutes questions, vous trouverez les coordonnées du support technique directement sur la page d'accueil de la plateforme.

Les actionnaires qui ne souhaitent pas participer personnellement à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires peuvent se faire représenter comme suit :

- Par le représentant indépendant, Maître Andreas G. Keller, Gehrenholzpark 2g, CH 8055 Zürich. Les actionnaires peuvent donner procuration au représentant indépendant en remplissant et signant le bulletin-réponse correspondant ou procéder en ligne via la plateforme internet (il n'est pas nécessaire de commander une carte d'admission).



THE ADECCO GROUP

Les actionnaires qui souhaitent donner au représentant indépendant des instructions de vote particulières sont priés d'utiliser le formulaire figurant au verso du bulletin-réponse ou celui figurant sur la plateforme internet d'ici à la clôture du vote en ligne le 17 avril 2018 à midi. En l'absence d'instructions particulières, le représentant indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration ;

- Par un tiers muni d'une procuration écrite. L'actionnaire doit dans ce cas remplir et signer la section « procuration » sur le bulletin-réponse. Adecco Group AG enverra la carte d'admission directement au représentant mandaté. L'actionnaire peut aussi commander une carte d'admission et remplir la section « procuration » figurant au verso de la carte d'admission et remettre cette dernière au tiers mandaté.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sera disponible dès le 9 mai 2018 auprès du bureau de la société, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zürich.

Le Conseil d'administration

ad 4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

L'Assemblée générale ordinaire 2017 avait approuvé un Montant Global Maximum de Rémunération du Conseil d'administration de CHF 4.7 millions pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2017 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2018. La rémunération effective versée durant ladite période s'élève à environ CHF 4.5 millions.

Le Conseil d'administration soumet au vote de l'Assemblée générale ordinaire le Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration arrêté à CHF 4.7 millions pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 et à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2019. Ce montant a été déterminé selon le système d'honoraires mentionné dans la section 4.1 du Rapport de Rémunération 2017. Selon la politique de rémunération qui prévaut au sein du Groupe Adecco, les membres du Conseil d'administration reçoivent uniquement une rémunération fixe, dont une partie est versée sous forme d'actions bloquées d'Adecco Group AG (avec une période de blocage de trois ans) en lieu et place d'espèces.

ad 4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

L'Assemblée générale ordinaire 2017 a approuvé un Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction de CHF 34.8 millions pour l'exercice 2018.

Le Conseil d'administration soumet au vote de l'Assemblée générale ordinaire le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction arrêté à CHF 35 millions pour l'exercice 2019.



THE ADECCO GROUP

Le tableau ci-dessous met en évidence le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2019, en comparaison de sa rémunération potentielle maximale pour l'exercice 2018

Les montants découlant du LTIP se fondent sur le maximum de « value at grant » tel que figurant dans le tableau ci-dessous sous la rubrique « Potential at maximum ».

Les montants des éléments de rémunération individuels figurant dans le tableau sont établis sur la base d'estimations qui pourront varier. Néanmoins, le montant total de ces éléments ne pourra pas excéder le Montant Global Maximum de la Rémunération.

	2018 ¹	2019 ²
In CHF million	Potential at maximum as approved by AGM	Potential at maximum to be approved by AGM
Gross cash compensation		
– Base salary	9.4	9.4
– Annual bonus	13.7	13.7
Compensation in kind and other	1.0	1.0
Share awards to be granted in the respective year under the long-term incentive plan (LTIP) ³	7.4	7.7
Social contributions, incl. for old age insurance/pension incl. on LTIP awards granted in the respective year becoming due in later periods, estimated	3.3	3.2
Total	34.8⁴	35.0

¹ Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2016.

² Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2017.

³ La valeur maximum a été déterminée conformément aux règles applicables à la publication des rémunérations contenues dans le Rapport de Rémunération (cf. art. 14^{bis} al. 5 des Statuts).

⁴ Montant attribué pour 2017 : CHF 25 millions ; voir Rapport de Rémunération 2017, section 5.2. Le potentiel maximum pour 2017 était de CHF 34.5 millions.



THE ADECCO GROUP

ad 5.1. Election du Conseil d'administration

Biographie sommaire de Mme Regula Wallimann

Regula Wallimann est une citoyenne Suisse née en 1967. Elle a obtenu un diplôme de lic. oec. HSG auprès de l'Université de Saint-Gall (Suisse) et est expert-comptable diplômée Suisse et US Certified Public Accountant.

Regula Wallimann a travaillé pour KPMG Suisse de 1993 à 2017 ; elle a été « Global Lead Partner » pendant 14 ans pour plusieurs grandes entreprises internationales et nationales, cotées ou non. Elle a également conseillé divers clients dans les domaines de la gouvernance, du risk management, de la compliance, du reporting financier, de la consolidation et de l'optimisation des procédures. De 2012 à 2014, Mme Wallimann a été membre du comité stratégique des Partners de KPMG Suisse.

Mme Wallimann siège en tant que membre non-exécutif du Conseil d'administration et du comité d'audit de la société Straumann Holding AG¹ (Suisse) depuis 2017. Elle est aussi membre non-exécutif du Conseil d'administration et Présidente du comité de finance et d'audit de Swissgrid AG (Suisse) depuis 2017. Elle siège depuis 2010 au comité de surveillance de « l'Institut für Accounting, Controlling und Auditing » de l'Université de Saint-Gall (Suisse). Mme Wallimann est également candidate pour être élue membre du Conseil d'administration de Helvetia Holding AG¹ (Suisse) lors de son assemblée générale des actionnaires d'avril 2018.

¹ société cotée en bourse

* * *